



**ALLOCUTION  
DE**

**SON EXCELLENCE MONSIEUR JEAN PING  
VICE-PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION, DE LA FRANCOPHONIE  
ET DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE**

**A**

**LA SOIXANTE-DEUXIÈME  
SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

**..\*..\*..\*..\*..\*..\***

**New York, le 1<sup>er</sup> Octobre 2007**

Vérifier à l'audition

**Monsieur le Président,**

**Monsieur le Secrétaire général,**

**Mesdames et Messieurs,**

**J'aimerais au début de mon intervention adresser tout d'abord mes sincères félicitations à Son Excellence Monsieur Srgjan Kerim pour son élection en qualité de président de la 62<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale.**

**Votre élection, Monsieur le Président est, sans conteste, une marque de reconnaissance importante à l'endroit de votre pays, pour son action prioritaire et résolue en faveur de la mise en œuvre des objectifs des Nations Unies. Mais elle est aussi, sur un plan personnel, l'aboutissement heureux d'une longue et fructueuse carrière de diplomate et de professeur de relations internationales.**

**Aussi, en vous adressant mes chaleureuses félicitations, voudrais-je vous assurer du soutien de mon pays et du mien propre dans l'accomplissement de votre lourde et noble mission.**

**Qu'il me soit également permis de rendre un hommage mérité à la Présidente de la 61<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, Son Excellence Madame Haya Rashed Al Khalifa, pour le dévouement, la sagesse et la compétence avec lesquels elle a dirigé nos travaux, notamment, pour avoir conduit les négociations indispensables à l'examen et à la mise en œuvre des importantes recommandations du Sommet mondial.**

de 2005, dont la réforme du Conseil Economique et social et celle du Conseil de sécurité.

Au Secrétaire Général, Monsieur Ban Ki-Moon, je tiens à adresser tous mes encouragements dans l'exercice de vos hautes fonctions à la tête de l'ONU. Les importantes réformes que vous avez initiées en vue d'adapter l'Organisation aux exigences d'un monde en perpétuelle transformation méritent notre appui à tous.

Monsieur le Président,

Le thème du débat général : « les changements climatiques » tel que vous nous l'avez proposé cette année constitue l'une des préoccupations majeures de la communauté internationale.

Le choix de ce même thème, par le Secrétaire général comme trame de discussion lors du débat de haut niveau qui vient de se tenir en est un témoignage supplémentaire.

Le Protocole de Kyoto entré en vigueur en 2005, a constitué une étape historique majeure dans le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Au regard de l'évolution de ce phénomène, chacun peut constater que les objectifs définis dans ce protocole n'ont pas été pleinement atteints.

Il nous faut donc tout mettre en œuvre pour que la rencontre de Bali, en Indonésie, prévue en décembre 2007, soit l'occasion de nous accorder sur une stratégie commune et globale en vue d'une action collective plus forte pour atténuer de façon

**significative les effets pervers du réchauffement de la planète.**

**L'Afrique qui contribue le moins à l'accentuation de ce phénomène en subit injustement les graves conséquences.**

**Il importe donc que le principe de responsabilité commune mais différenciée soit appliqué.**

**Pour sa part, le Gabon, dont la forêt est l'une des composantes essentielles de l'important bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie, a adhéré sans réserve à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le dérèglement climatique. Il a en effet, décidé de consacrer 11% de son territoire à l'humanité, avec notamment, la création de 13 parcs nationaux et l'inscription récente du parc de la Lopé au patrimoine mondial de l'Unesco.**

**Le Gabon est disposé à aller plus loin encore car la protection de l'environnement est un pilier important de la lutte contre la pauvreté et une condition indispensable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.**

**Monsieur le Président,**

**Comme vous le constatez, le Gabon, a déployé des efforts considérables en vue d'une protection plus accrue de la nature et des écosystèmes.**

**En conséquence, il serait souhaitable qu'il puisse bénéficier avec les autres pays africains des mesures compensatrices de la part des pays industrialisés.**

**Dans cette perspective, nous sollicitons la création d'un fonds de stabilisation pour rémunérer les stocks de carbone forestiers existants. Nous souhaitons également l'entrée de nos forêts dans les mécanismes du marché du carbone.**

**Monsieur le Président,**

**L'Assemblée générale des Nations Unies est le forum approprié pour débattre des défis majeurs auxquels notre monde est confronté. C'est ce message fort qui a été réaffirmé par les dirigeants du monde réunis ici même lors du Sommet mondial de septembre 2005.**

**Je me félicite de ce que, les importantes décisions adoptées à cette occasion continuent d'inspirer l'œuvre de réforme de notre Organisation.**

**Le rapport du Panel de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies donne la mesure des transformations à opérer pour une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des programmes de l'Organisation.**

**Je rends à cet effet, un hommage appuyé à la Présidente de la 61<sup>ème</sup> session pour avoir lancé les consultations intergouvernementales sur cet important dossier.**

**L'intense activité de l'Assemblée générale, ces dernières années, témoigne bien de son rôle central en tant qu'instance représentative et principal organe délibérant chargé de fixer les orientations de l'Organisation.**

**Je ne doute pas, Monsieur le Président, que vous poursuivrez ces efforts pour renforcer l'autorité et le rôle prépondérant de l'Assemblée générale.**

**De même, l'une des mesures clé que notre Organisation doit faire aboutir pour améliorer la mise en œuvre et la légitimité de ses décisions est la réforme du Conseil de sécurité.**

**Il nous incombe d'accorder nos vœux afin de mener à terme cette réforme si importante pour l'avenir de notre Organisation.**

**Monsieur le Président,**

**La présente session se déroule dans un contexte international complexe et instable, caractérisé par des crises profondes et des menaces multiformes.**

**La géographie des conflits met significativement en exergue l'Afrique et le Proche-Orient.**

**En Afrique, la situation au Darfour demeure préoccupante. Je tiens cependant à louer les efforts du Gouvernement soudanais qui s'est engagé à participer, le 27 octobre 2007 à Tripoli, à des négociations globales de paix et à accepter le principe d'un cessez-le-feu.**

**Le Gabon pour sa part continuera à soutenir fermement le processus de paix et de réconciliation nationale au Soudan. Il se félicite à cet égard, de l'adoption par le Conseil de sécurité, de la résolution 1769 qui autorise le déploiement d'une force hybride Nations-Unies/Union-africaine (UNAMID) au Soudan.**

**Par ailleurs, le Gabon, qui joue depuis de nombreuses années un rôle important dans les multiples négociations de réconciliation nationale en Afrique, appuie les efforts consentis par l'Union européenne notamment dans la protection des populations civiles et l'assistance humanitaire au Tchad et en République Centrafricaine.**

**En ce qui concerne particulièrement le Tchad, le Gabon facilite actuellement les pourparlers de paix et de réconciliation inter-tchadien.**

**En Somalie, l'instabilité qui y prévaut depuis une quinzaine d'années annihile toute possibilité de développement.**

**Cependant, il nous faut louer la décision du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine d'autoriser le déploiement d'une Mission de maintien de la paix dans ce pays.**

**S'agissant de la situation au Proche-orient, plus particulièrement le conflit israëlo-palestinien, seuls des efforts concertés et suivis, fondés sur le principe de deux Etats, Israël et la Palestine, coexistant dans la paix et la sécurité à l'intérieur des frontières sûres et internationalement reconnues.**

**Mon pays souscrit à l'idée de l'organisation d'une conférence internationale sous l'égide du Quartet en vue de relancer le processus de négociations directes et constructives.**

**En ce qui concerne le Liban, le Gabon réaffirme son soutien à l'application de la résolution 1701 du Conseil de Sécurité.**

**Monsieur le Président,**

Pour ce qui est de la question du terrorisme international, je voudrais me féliciter de l'adoption par l'Assemblée générale le 8 septembre 2006, de la stratégie mondiale contre le terrorisme.

Si au plan politique cela constitue une avancée louable, il importe toutefois, au plan juridique, d'accélérer les négociations en cours en vue de l'adoption d'une convention générale contre le terrorisme.

**Monsieur le Président,**

Au 21<sup>ème</sup> siècle, les menaces contre la paix et la sécurité internationales ne se circonscrivent pas uniquement, au terrorisme, à la guerre et aux conflits internationaux.

La criminalité organisée, la violence civile, la pauvreté, les maladies infectieuses, les calamités naturelles et les armes de destruction massives sont toutes autant des phénomènes qui peuvent compromettre la survie et les fondements de l'Etat en tant qu'élément de base du système international.

S'agissant des armes de destruction massives, il est urgent de faire sortir les négociations multilatérales de l'impasse et de remettre les questions de désarmement et de non prolifération au premier rang des préoccupations de la communauté internationale. Notre sécurité collective en dépend.

Au sujet de la pandémie du VIH/SIDA, qui affecte sévèrement de nombreux pays africains, il nous faut agir proportionnellement à la gravité de ce fléau.



**Comme cela a d'ailleurs été souligné dans la déclaration politique sur le VIH/SIDA adoptée à New York le 2 juin 2006 à l'issue de la réunion de haut niveau consacrée à cette pandémie, les pays africains allouent déjà d'importantes ressources financières aux actions de lutte contre ce fléau.**

**En dépit de ces efforts, nos pays continuent d'être confrontés à l'insuffisance de ressources indispensables pour réaliser l'accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements d'ici à 2010 .**

**A cet effet, le Gabon salue l'engagement pris par le G8 lors de la rencontre à Heiligendamm, d'octroyer à l'Afrique, au titre de l'aide au développement, la somme de 60 milliards de dollars destinée à la lutte contre le paludisme, le VIH/Sida et la tuberculose.**

**Monsieur le Président,**

**Il y a plus d'un an que notre Organisation s'est dotée d'un mécanisme de consolidation de la paix.**

**J'aimerais ici, renouveler mon appréciation du travail déjà réalisé par la Commission de consolidation de la paix sous la présidence de l'Angola, ainsi que l'ensemble des membres de la Commission pour ses efforts en vue de parvenir à une stratégie efficace impliquant l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux engagés dans le processus de reconstruction du Burundi et de la Sierra Léone.**

**Ces pays, au même titre que l'ensemble des pays en voie de développement ont besoin du soutien continu de la communauté internationale, conformément aux décisions issues du Consensus de**

**Monterrey et réaffirmées par le Sommet mondial de 2005.**

**Dans cette perspective, les pays donateurs se doivent de tenir leurs engagements d'aide aux pays en développement, notamment, dans les domaines de l'allègement de la dette et de l'ouverture de leurs marchés.**

**A cet égard, la mise en œuvre du programme de Doha constitue un impératif pour les pays en développement, et permettra notamment, à ceux d'Afrique de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici à 2015.**

**De même, nous devons poursuivre la réflexion en vue d'identifier et de rendre opérationnelles des sources innovantes de financement du développement. Il s'agit là d'un objectif prioritaire pour nos pays d'autant plus que la mobilisation de nos ressources, limitée par le remboursement de la dette, nous empêche de répondre efficacement aux impératifs de développement.**

**Je tiens ici à rendre un hommage au Club de Paris qui a accepté le principe du rachat par le Gabon de sa dette. Cet accord est capital pour le Gabon dans sa quête légitime de prospérité économique et de bien être social.**

**C'est dans un élan de solidarité internationale renouvelé et de partenariat effectif que nous parviendrons à édifier un monde meilleur respectueux des droits et de la dignité de la personne.**

**Cette vision des pères fondateurs de notre Organisation, est également partagée par mon pays et son Président Son Excellence El Hadj OMAR BONGO**

**ONDIMBA qui a toujours œuvré à la protection et à la promotion des droits de l'homme.**

**C'est en vertu de ces valeurs que le Gouvernement gabonais a récemment décidé d'abolir la peine de mort.**

**Le Gabon invite les Etats membres à témoigner leur appui au projet de résolution sur l'instauration d'un moratoire sur la peine de mort dont il est co-auteur.**

**Je vous remercie.**